

Réplique de Marcel Groleau à Sylvain Charlebois *La Presse* du 22 novembre 2011

## **Le Canada fait preuve de bon sens en appuyant la gestion de l'offre**

Sylvain Charlebois, professeur en distribution alimentaire à l'Université de Guelph, nous a habitués à des analyses agroéconomiques prodéréglementation. Cette fois-ci, ce sont ses analyses politiques qui sont étonnantes. M. Charlebois suggère, dans une lettre publiée le 22 novembre dernier dans *La Presse*, que le premier ministre Harper cherche sciemment à provoquer une contestation internationale de la gestion de l'offre dans les secteurs laitier et avicole afin de justifier une éventuelle décision de la réformer ou de la démanteler.

Comme le dit M. Charlebois lui-même, M. Harper a déjà démontré sa capacité à prendre des décisions contestées en matière de politiques agricoles. Si telle était la stratégie, il aurait déjà eu l'occasion de procéder. Au contraire, il n'a pas hésité à renouveler publiquement l'engagement de son gouvernement à préserver la gestion de l'offre lors de la dernière campagne électorale. Sous sa gouverne, comme sous celle de ses prédécesseurs, le Canada a d'ailleurs signé 14 accords commerciaux, tout en préservant un modèle agricole qui, seulement dans le secteur laitier, offre au pays des retombées économiques de 15,1 milliards de dollars, fiscales de 3 milliards de dollars, procure 215 000 emplois et assure un approvisionnement de produits locaux variés, innovateurs et de grande qualité.

Le Canada n'a pas à avoir honte de son système agricole sur la scène internationale. Les producteurs de lait retirent un juste prix, entièrement du marché et sans subventions gouvernementales. Qu'ils puissent vivre honorablement de leur entreprise, eux qui travaillent 7 jours sur 7 dans des conditions climatiques qui n'ont rien de comparable à celles de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande, plutôt que de produire à perte et survivre grâce aux subventions, comme les producteurs européens et américains, c'est tout à l'honneur du pays.

Contrairement à ce qu'affirme M. Charlebois, la gestion de l'offre n'a pas empêché le Canada de développer son agriculture et de nouveaux marchés d'exportations. À preuve, le Canada fait partie du club des 10 nations les plus commerçantes. Et depuis 1986, la valeur de ses exportations agricoles a plus que triplé, atteignant quelque 37 milliards de dollars en 2010. M. Charlebois devrait savoir cependant que cette croissance, si elle a profité à l'industrie agroalimentaire, n'a pas eu un impact aussi positif pour les agriculteurs exportateurs. En effet, au cours de la même période, le revenu net des agriculteurs canadiens, qui était de 3,6 milliards de dollars en 1986, s'élevait, en dollars constants, à 2,7 milliards en 2010. Et n'eût été des subventions gouvernementales, nos collègues de ces productions auraient été dans le rouge la plupart du temps.

M. Charlebois affirme aussi qu'il est politiquement délicat de remettre en question la gestion de l'offre puisque « les consommateurs canadiens (...) achètent du lait, des

œufs et de la volaille tous les jours ». C'est peut-être aussi que les citoyens savent que rien ne leur garantit que la déréglementation du secteur laitier et avicole leur soit bénéfique. Au contraire, il est plus que probable qu'ils doivent déboursier des milliards de dollars supplémentaires en subventions agricoles, et l'expérience de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, deux pays qui ont déréglementé leurs secteurs laitiers, démontre que si la déréglementation a fait chuter les prix à la ferme, les prix aux consommateurs eux, continuent d'augmenter au profit des intermédiaires.

Le gouvernement canadien fait donc preuve de gros bon sens en appuyant la gestion de l'offre.

Marcel Groleau

Président de la Fédération des producteurs de lait du Québec